



Le Bruit des fantômes et la maltraitance des fous

La seule perfection d'un être humain,
c'est son imperfection...

André Paré,
*professeur au département de psychopédagogie
de l'Université Laval, à la retraite*

Mais, à chacun sa cause, je préfère m'intéresser au sort de ceux que l'on a qualifiés de psychiatisés dans les années 1980, d'usagers dans les années 1990 et d'utilisateurs à partir des années 2000.

Certaines personnes s'émeuvent du sort des blanchons bastonnés au large des Îles-de-la-Madeleine et consacrent temps et énergie à la cause animaliste. En ce qui me concerne, cette chasse n'est pas pire que les pratiques ancestrales des Européens et des Québécois qui font boucherie depuis des lunes... disons que je suis un fils de l'Île d'Orléans...

Personnellement, je me sens près du non-sens de la souffrance et du désespoir qui envahissent les personnes utilisatrices parce que je partage le même caractère d'humanité que les personnes utilisatrices, les mêmes espoirs et désespoirs qu'elles, à la différence que je ne subis pas la même discrimination sociale qu'eux, le même profilage social qu'eux. Pourquoi ?

Pourtant issu d'une classe sociale « populaire » et « opprimée », je n'ai pas subi la même discrimination systémique au travail, ni au regard du logement ni dans mes rapports sociaux. Pourquoi donc ? Voilà une bonne partie de la réponse : je n'ai pas de maladie mentale diagnostiquée, de symptômes aigus, ni de médication psychotrope à prendre, ce qui me

protège de la discrimination et de l'absence de compassion sociale envers les personnes utilisatrices au Québec en 2011 !!

La classification diagnostique qui nous vient de l'approche empirique en médecine a ceci de commode qu'elle instrumentalise la relation à la personne souffrante. Elle catégorise, s'ébauche en des éléments de prévisibilité presque divinatoires et ainsi coupe la chaîne des sursauts d'humanité, comme si on recouvrait le fil de la Vie d'une gaine isolante pour ne pas la toucher... Un psychotique, c'est ça, une TPL, c'est ça... Rassurant non ? ? ... Non !!

Quoique nécessaire à la compréhension de certaines dynamiques, la classification diagnostique fixe et fige, elle se prend pour une fin en soi alors qu'elle ne constitue qu'une infime partie du vécu complexe de la maladie

et de la souffrance. Aussi bizarre que ça puisse paraître, j'ai le pressentiment qu'il vaut mieux ne pas avoir étudié la psychiatrie, le service social ou la psychologie afin de saisir l'humanité et le lien social contenus dans l'expérience de la maladie et de la folie. Il faudrait être un triple idiot pour ne pas envisager que les problèmes de santé mentale comportent une dimension biologique. En nous abreuvant de la « neuromodulation », ou du « pacemaker au cerveau », les neurosciences masquent la réalité de la médicalisation de l'existence tout en renforçant les politiques d'exclusion néolibérales.

« En fait, on assiste à une « intoxication collective », qui prend sa source dans la médicalisation généralisée de l'existence. Celle-ci revêt plusieurs formes, mais dans ce cas précis, il

s'agit de traiter comme des pathologies des problèmes qui ont leur origine dans le fonctionnement même de notre société... Mieux, cette « médicalisation », qui induit une individualisation des problèmes sociaux, permet de faire porter naturellement aux pauvres et aux démunis la responsabilité de leur situation : il est SDF parce qu'il a une personnalité faible et des problèmes personnels; il est chômeur parce qu'il n'a pas la force s'adapter ou de créer son entreprise, parce que c'est un « bras cassé »; il est pauvre parce qu'il est fragile...¹

Maladie mentale et perte de la citoyenneté

Les problèmes de santé mentale ne peuvent se comparer au diabète, car le



1. Patrick Coupechoux, *La déprime des opprimés : enquête sur la souffrance psychique en France*, Le Seuil, 2009, pp. 314-315

diabète ne fait pas de vous un « incapable chronique », « une personne faible » ou « dangereuse » ou « non fiable ». La société post-industrielle dans laquelle nous vivons rend plus subtiles encore l'exclusion et la perte de citoyenneté des personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale.

En ne parlant plus des maladies mentales que comme des maladies du cerveau, il y a occultation du fait que la souffrance fait partie de l'humanité, de son âme même, et qu'il y a des iniquités spécifiques à l'égard de ceux dont la souffrance psychique est diagnostiquée. Le bon peuple au Québec me fait peur et le bon peuple exerce une discrimination systémique à l'égard des personnes qui n'en font pas partie, comme les fous par exemple.

La maltraitance des fous, la taxe de la normalité

La maltraitance des fous s'inscrit comme une puissante projection d'ombre des « winners » contre les « losers ». Un cinéaste français, Olivier Coussemacq, dans son film *L'Enfance du mal* démontre comment la part d'ombre en chacun de nous s'ingénie à nier l'humanité des gens.

La manipulation est effectivement au cœur de mon film, répond-il. Ni noir, ni blanc. Les personnages sont à la fois victimes et prédateurs. Chaque être est hanté par les pires démons, mais les gens s'achètent une vertu à bon compte, en stigmatisant les autres, en les disant monstrueux. »²

Dans un billet relatant le procès du cardiologue Turcotte qui a tué de manière

dramatique ses enfants, Pierre Foglia parle lui aussi du monstre en nous.

« Un procès utile en cela qu'il fait bouger le monstre en nous, nous rappelant qu'il est là, tapi, On l'a dompté plusieurs fois parce que, bien sûr, on est bien plus fort que le Dr Turcotte. N'empêche qu'il est là. Il suffirait d'une dépression... Même s'il a commis un crime épouvantable et qu'il doit être jugé, nous savons tous que le Dr Turcotte n'est ni un criminel ni un fou. Juste un monstre comme vous et moi. »³

Les enfants maltraités d'aujourd'hui seront les clients de Pech de demain

Le pédiatre social, Gilles Julien, dit qu'un enfant blessé est une perte sèche pour la société et qu'une société qui

n'a pas les moyens de prendre soin de ses enfants est vouée à l'échec. À l'instar de M. Julien, il faut développer une psychiatrie sociale ou une approche communautaire globale :

« Quand des parents nous amènent un enfant, nous faisons une première évaluation de l'ensemble de ses besoins et des droits qui sont bafoués dans sa situation. Ces besoins peuvent être physiques, psychologiques, psycho-émotifs, culturels, identitaires ou même spirituels. Nous établissons un programme pour que l'enfant trouve une réponse à l'ensemble de ses besoins... Le noyau dur de la pédiatrie sociale, c'est d'être en contact étroit avec l'enfant et sa famille. Plus largement, nous avons une mission dans la défense et le respect des droits des enfants. Notre mission est donc aussi communautaire et sociale. »⁴

2. Le Devoir, Odile Tremblay, édition du 2 et 3 avril 2011, p. E-7

3. La Presse, Pierre Foglia, édition du 12 mai 2011, p. A-7

4. Mario Proulx et coll., *Une enfance pour la vie*, Bayard, 2011, p. 147

Si la tribu « conservatrice » de la plannète intervenante garde à distance (tout comme le reste de la société québécoise) les fous et contribue à alimenter les préjugés sur leurs incapacités, j'estime que les personnes utilisatrices du Québec, tout comme les utilisateurs américains l'ont fait avant eux, doivent développer des plateformes de revendications collectives de leurs droits : droit au logement, au travail, à l'éducation et à la pleine citoyenneté. Vous allez devoir déranger et secouer des institutions qui vous trouvent touchants et vous cantonnent dans « l'émotionnalisation » de vos histoires de vie, friands de témoignages vibrants aux accents « live » de télé-réalité.

Passer du bruit des fantômes aux droits collectifs

Amis utilisateurs, le beau reflet que le miroir institutionnel vous renvoie de vous-même n'a d'égal que le caractère caduc des programmes de réinsertion socioprofessionnelle qui vous sont proposés depuis un quart de siècle, de même que la pauvreté chronique et la désaffiliation sociale subies par la majorité d'entre vous. Élevez-vous contre les tentatives de « *matantisation* » du rétablissement, qu'elles soient institutionnelles ou communautaires !

Puisque certains organismes de défense des droits des personnes utilisatrices *dorment au gaz* et semblent se contenter de faire du ronron petit patapon dans la mare de leurs certitudes comme des bureaux d'aide juridique qui seraient en phase terminale, secouez-les !

Amis utilisateurs, mobilisez-vous et prenez votre place, contrevenez au plan de traitement social qui vous est imposé !

Les utilisateurs n'ont d'autre choix que de désobéir comme l'ont fait les féministes, les Noirs américains et les homosexuels. Bien que des artistes québécois bien nantis et socialement reconnus sortent du « garde-robe »



à l'occasion, j'estime qu'il va falloir beaucoup plus afin de rejoindre le vécu des personnes utilisatrices « ordinaires ».

Les organismes communautaires de santé mentale qui croient à la justice sociale constituent des alliés véritables de la défense des droits individuels et collectifs des personnes utilisatrices, tout comme le sont des proches, des intervenants ou des gestionnaires progressistes.

Mobilisons-nous et finissons-en avec le profilage social des personnes utilisatrices au Québec !

Finissons-en avec le bruit des fantômes et la maltraitance des fous !

SILENCE IS NOT GOLDEN !!

Benoît Côté
Directeur général de Pech